

ECHO DE NOS COMMUNES

Le projet de Guy Dauphin **Environnement (GDE) d'installer un mégacentre d'enfouissement de déchets industriels à Plouray** cause bien des remous. Il s'agit, en effet, d'une gigantesque décharge acceptant 150 000 tonnes de déchets par an... dans une vallée du bassin versant de l'Ellé et pendant... au moins 20 ans. Face à l'opposition massive que suscite ce projet, le maire de Plouray veut-il engager une course contre la montre pour que GDE parvienne malgré tout à ses fins ? Dans un premier temps, il déclare n'avoir aucune raison de ne pas faire confiance à GDE et ne pas avoir à donner d'avis tant qu'il n'aura pas vu le projet complet. Par la suite, sous la pression d'associations et de la population d'un secteur qui déborde largement le périmètre communal, il fait voter en délibération municipale la création d'une carte communale puis porte plainte contre GDE pour forages illicites... tout en estimant que ces sondages s'inscrivent dans le cadre de la constitution d'un dossier et en indiquant que les élus de la communauté de communes du pays du Roi Morvan attendent d'être plus informés pour se prononcer. Autrement dit, à ce jour ce projet n'est pas définitivement enterré mais, au travers de cette affaire particulière, on peut d'ores et déjà retenir que, sur le terrain, les choses sont en train de changer : jusqu'à présent, les citoyens-électeurs-contribuables penchaient majoritairement pour la "délégation de pouvoir" et votaient pour une personne ou une équipe en considérant que, forts de la confiance des électeurs, les élus avaient carte blanche pendant la durée de leurs mandats. Actuellement, s'affirme la tendance d'une implication de plus en plus forte et diversifiée des diverses sensibilités syndicales, politiques, des associations et plus généralement de la population dans les affaires de la cité, de la nation, de l'Europe et du monde. Nous nous en réjouissons et soutenons sans réserves cette action citoyenne.

On aura tout vu dans ce bras de fer de six semaines pour parer à la **menace de fermeture de l'école de La Trinité-Langonnet**. Nous dis-



ons bien fermeture de l'école car supprimer un demi-poste dans une école à deux classes, c'est programmer sa disparition à court terme.

Déplorable partout, cette poste aurait été catastrophique pour cette école de village loin de tout. Catastrophique tant pour les scolaires et les actifs que pour la population dans sa globalité car la mort de l'école aurait entraîné la mort du village. La détermination des parents d'élèves, des amis de l'école publique et des défenseurs des services publics mérite tous les éloges et l'autoritarisme des pouvoirs publics tous les blâmes. Il apparaît de toute évidence que, devant la résistance rencontrée, ils ont voulu passer en force en multipliant pressions et chantages sur les enseignantes, les parents d'élèves et le maire de la commune.

Nous nous réjouissons que l'on soit sorti de ce conflit "par le haut". C'est la preuve, une fois de plus, que la lutte et la détermination sont payantes. Cela dit, et tous les acteurs en sont conscients, il faudra redoubler de vigilance quant au devenir de cette école et le meilleur moyen de le faire, c'est de se montrer solidaires dès à présent envers les services publics dans leur ensemble, confrontés qu'ils sont aux mêmes menaces. Tout se tient en effet face à la "Révision générale des politiques publiques" - RGPP - programmée à court terme par le président de la République. Pour qu'un tel projet soit tenu en échec, bien des rassemblements populaires, diversifiés et complémentaires, seront nécessaires. Avec toute notre participation et notre soutien.

La devise syndicale "*Tous pour un, un pour tous*" n'a assurément pas les faveurs de la majorité municipale du Faouët. Alors que l'opposition demandait le vote d'une motion en faveur du maintien de tous les services à l'hôpital de Carhaix, le maire s'est dérobé en avançant l'argument de ne pas froisser l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH), la commune du Faouët pouvant avoir besoin de financement pour son hôpital dans les prochaines années. Attitude choquante et irresponsable car, par ce fait, il se trouve en total porte-à-faux avec les élus centre bretons qui font bloc pratiquement à l'unanimité pour défendre leur hôpital. La majorité municipale croit-elle qu'en jouant seule sa partition, elle réunit les meilleures conditions pour sauver un jour l'hôpital du Faouët ?

Pour se conformer à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, un service public d'assainissement non collectif (SPANC) a vu le jour au sein de la Communauté de communes du Pays du roi Morvan (CCPRM). Ce service répond effectivement aux exigences de salubrité et de protection des eaux. La section PCF Gourin/Le Faouët ne le conteste aucunement dans son essence mais dans ses modalités d'application. Au printemps 2007, ses porte-parole avaient dans une lettre ouverte interpellé le président de la communauté de communes pour faire part de leurs interrogations à ce sujet. Actuellement, l'opération "état des lieux" des installations existantes est en voie d'achèvement et l'on peut, d'ores et déjà, faire le constat que le pourcentage des installations non acceptables avoisine le tiers des installations et non les 10% prévus par l'Agence de l'eau. Reste donc entières deux questions essentielles : les usagers auront-ils un interlocuteur dans chaque commune pour les guider dans leurs démarches de mise aux normes et, éventuellement, contester la solution préconisée ? **Qui va payer, sachant qu'une réhabilitation complète se situe entre 5000 et 8000 €, soit le prix d'une réfection de toiture ?**

D'où notre demande de subventionner ces réhabilitations auprès de la Communauté de communes et du Conseil général. En raison de la faiblesse globale des revenus du monde rural. Par mesure d'équité avec les "urbains", ces derniers ayant bénéficié en leur temps de la participation des communes et du département. Et parce que cette opération s'inscrit dans le cadre

du développement durable dont fait régulièrement état le président du Conseil général du Morbihan.

MA TOITURE ET MES FOSSES
SEPTIQUES SONT A REFAIRE
ET JE N'AI PAS D'RONDS !



C'est cet argumentaire que les porte-parole locaux du PCF ont adressé au président de la CCPRM, aux maires et aux deux conseillers généraux du secteur Gourin/Le Faouët. La balle est actuellement dans leur camp.

Je verse à la souscription

Pour une information plurielle, lutter contre la "pensée unique" et permettre une parution plus fréquente de l'ESpoir, souscrivez :

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

JE VERSE..... €

chèque à l'ordre de ADF/PCF du Morbihan et à adresser à
Robert Le Dour - 49 rue de Quimper 56320 Le Faouët